

Communiqué

La 24^{ème} Session du Conseil de la Commission de l'Océan Indien (COI) s'est tenue à Victoria, Seychelles, les 27 et 28 mars 2008, sous la présidence du Ministre des Affaires Etrangères de la République des Seychelles. Tous les Etats membres étaient représentés à cette importante rencontre. Les représentants de la Commission européenne, de l'Agence Française de Développement (AFD), ceux de l'Initiative Golden Spear et de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI) étaient associés aux travaux. Le Vice-Président de la République des Seychelles, M. Joseph Belmont, a procédé à l'ouverture du Conseil.

Divers dossiers ont été examinés au cours de ce Conseil, notamment la restructuration et le renforcement du Secrétariat général de la COI ainsi que la désignation du nouveau Secrétaire Général de l'organisation.

Le Conseil a approuvé le principe de la restructuration et du renforcement du Secrétariat général afin de lui permettre de répondre aux exigences des bailleurs de fonds exprimées par la Déclaration de Paris et de faire face à la diversification croissante des partenaires et des missions qui lui sont confiées par les Etats membres, et afin de lui donner les moyens nécessaires pour accomplir les tâches lui incombant dans la mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique (APE).

Le mandat de l'actuelle Secrétaire Générale, Mme Monique Andreas-Esoavelomandroso, prenant fin le 30 juin 2008, le Conseil a désigné M. Callixte d'Offay, de nationalité seychelloise, en qualité de Secrétaire Général de la COI.

A l'occasion de ce Conseil, le Secrétaire d'Etat français à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, M. Alain Joyandet a signé avec la Secrétaire Générale de la COI deux Conventions de financement pour la mise en œuvre du projet d' « Adaptation au changement climatique » financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), et du « Réseau de surveillance et d'investigation des épidémies » financé par l'AFD.

A l'issue des travaux du Conseil, l'Union des Comores a succédé à la République des Seychelles à la présidence annuelle de la COI.